



ANTISÉMITISME EN SUISSE ROMANDE

Synthèse 2017

L'essentiel en bref

150

Actes antisémites recensés en Suisse romande en 2017.

2

Agressions physiques à Genève: deux jeunes enfants insultés et victimes de crachats / Un homme tabassé et insulté en pleine rue.

24%

des actes recensés concernent les théories du **complot juif**

30%

des actes concernent le **négationnisme** et les **insultes** à la mémoire des victimes de la Shoah

24%

d'actes recensés **dans les médias**

46%

des actes recensés proviennent des **réseaux sociaux**

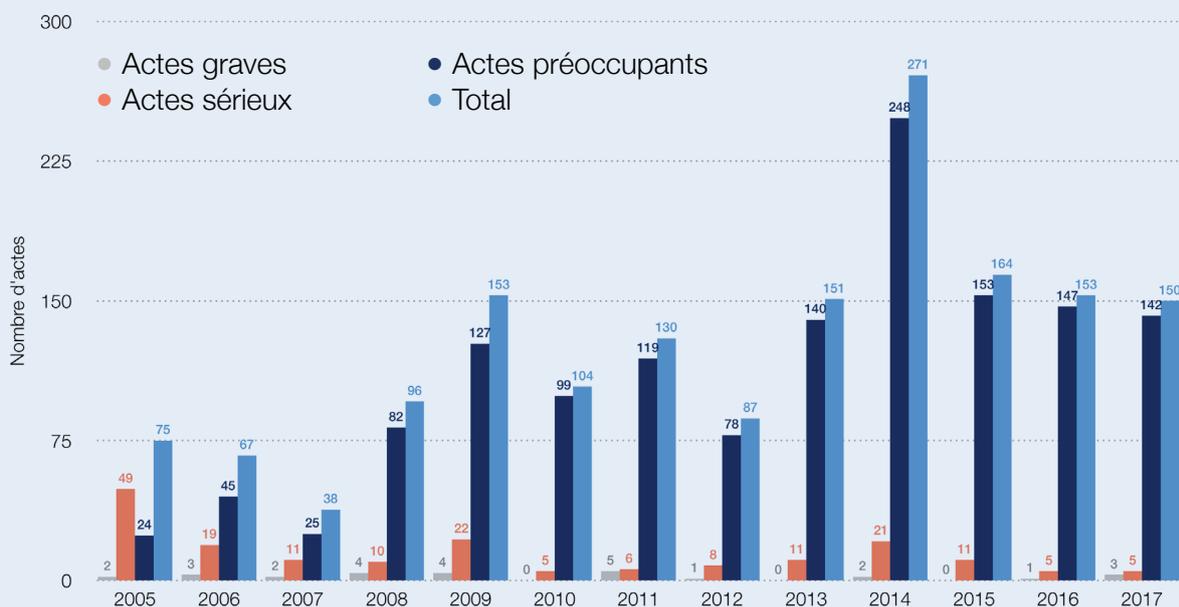


Résumé

- Recrudescence des actes violents touchant à l'intégrité physique des personnes
- Développement constant et préoccupant des groupuscules d'extrême droite au potentiel de violence élevé
- Le nombre d'actes recensés est stable mais inquiétude quant au type d'actes, notamment en ce qui concerne les cas graves et sérieux

Analyse des statistiques

EVOLUTION DES ACTES ANTISÉMITES 2005 - 2017



PRINCIPAUX VECTEURS D'ANTISÉMITISME EN SUISSE

EXTRÊME-DROITE

Recrudescence de leurs activités et intensification des liens entretenus par ces groupes dans tous les cantons romands et en France voisine. Les entraînements au combat et au tir accompagnés de séances de formation idéologique font partie du fonctionnement de ces structures qui entendent depuis quelques temps afficher leur détermination à l'action.



Dans un contexte européen marqué par la résurgence du populisme et des extrêmes, l'extrême droite est beaucoup plus décomplexée qu'il y a quelques années. Se voulant désormais présentable, elle utilise plus que jamais une stratégie marketing adaptée pour séduire ; en attirant beaucoup plus de sympathisants qu'auparavant.

COMLOTISME

A l'ère des « fake news » et des sites de « ré-information », internet légitimerait « la voix du peuple contre les élites » : l'axe central des mouvements conspirationnistes, qu'ils soient issus des milieux d'extrême-droite, d'extrême-gauche, islamiste ainsi que les mouvements dits de « dissidence ». Dans ce monde-là, les faits n'ont aucune importance, pas plus que les sources ou la moindre déontologie journalistique. Tout un chacun est légitimé en tant qu'« expert » et peut « théoriser » tout et n'importe quoi en mélangeant allégrement les faits et les opinions.

CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

L'actualité au Proche-Orient est une source permanente de commentaires antisémites émanant des associations d'extrême-gauche anti-israéliennes comme des mouvances identitaires et de l'extrême-droite en général.

ANTISPÉCISME

L'affaire Jonas Fricker, qui a défrayé la chronique en 2017, a mis en lumière un phénomène de plus en plus récurrent en Suisse : la banalisation de la Shoah, notamment dans les milieux dits antispécistes.

Certains défenseurs radicaux de la cause animale sont coutumiers de ce type d'images chocs. En Suisse, une centaine de militants se sont rassemblés cette année en face de l'abattoir de Clarens (VD) devant une banderole avec le slogan «Hommage aux victimes des abattoirs. Stop à l'holocauste animal». La déléguée suisse de l'association, Elisa Keller, 20 ans, revendique l'usage d'images fortes pour «éveiller les consciences».

LUTTER PLUS EFFICACEMENT CONTRE L'ANTISÉMITISME: AXES ESSENTIELS

MONITORING DES ACTES ANTISÉMITES

Le recensement systématique des actes antisémites est une condition *sine qua non* de la lutte contre l'antisémitisme. Les carences de statistiques gouvernementales en Suisse sont similaires à celles observées dans le reste de l'Europe. La CICAD est ainsi la seule association en Suisse romande qui collecte et enregistre systématiquement les actes antisémites.

SÉCURITÉ DES COMMUNAUTÉS JIVES

Comme le rappelle le dernier rapport du Service de renseignement de la Confédération, la Suisse fait partie du monde occidental que les djihadistes considèrent comme hostile à l'islam. C'est ce monde que visent les activités de propagande et les appels aux attentats lancés par «l'Etat islamique».

Une trentaine d'incidents se sont produits cette année aux abords des synagogues et des bâtiments communautaires en 2017 : colis suspects déposés devant la porte de plusieurs synagogues, tentatives d'approches, tags et autres prises de photos suspectes des bâtiments. Aucun de ces incidents n'est traité avec légèreté, particulièrement dans le contexte sécuritaire actuel.

Pour répondre à cette menace, un réseau national de Sécurité a été créé par la Confédération en 2017. Cette plateforme opérative rassemble certains acteurs de la sécurité en Suisse dont au niveau fédéral le Chef du renseignement, l'Office fédéral de la police, l'Etat-major de l'armée et au niveau cantonal les Chefs des Départements de sécurité, la police et la protection civile.

PROTECTION JURIDIQUE DES VICTIMES

L'une des plus grandes difficultés dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme reste l'impossibilité législative pour les associations et organisations de se constituer partie civile dans les procédures menées en application de la norme antiraciste. Cette lacune législative a d'ailleurs été pointée du doigt dans le rapport 2016 du CSDH (Centre suisse de compétence pour les droits humains) intitulé «Etude sur l'accès à la justice en cas de discrimination». La CICAD a regretté la prise de position du Conseil fédéral qui a rejeté en 2016 la recommandation du CSDH de modifier le code de procédure pénale.

RECOMMANDATIONS POUR LA LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME

PRÉVENTION ET ÉDUCATION

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit se concevoir dans une approche d'éducation et de prévention.

- Mise en place d'une étude dans les établissements scolaires afin de mettre en évidence la présence des préjugés à caractère racistes et antisémites. Une telle enquête permettra d'étudier les opinions, les attitudes racistes, les actes de violence subis, la discrimination, les besoins de formation dans ce domaine et l'état actuel des connaissances.
- Des formations pour enseignants dont l'objectif sera de les aider à réagir face aux actes racistes et antisémites en milieu scolaire d'une part, et d'autre part de disposer d'une connaissance plus fine de l'antisémitisme, sa définition et ses modes d'expression contemporains.

PROTECTION JURIDIQUE

- Introduction d'une reconnaissance de la qualité de partie pour les organisations afin qu'elles puissent agir face aux contrevenants à la norme pénale contre le racisme (article 261bis CP).
- Modification du code pénal par l'introduction de nouvelles dispositions punissant l'utilisation et la diffusion publique, la fabrication, l'importation et l'exportation de symboles racistes.
- Une définition précise de l'antisémitisme devrait être adoptée.